

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

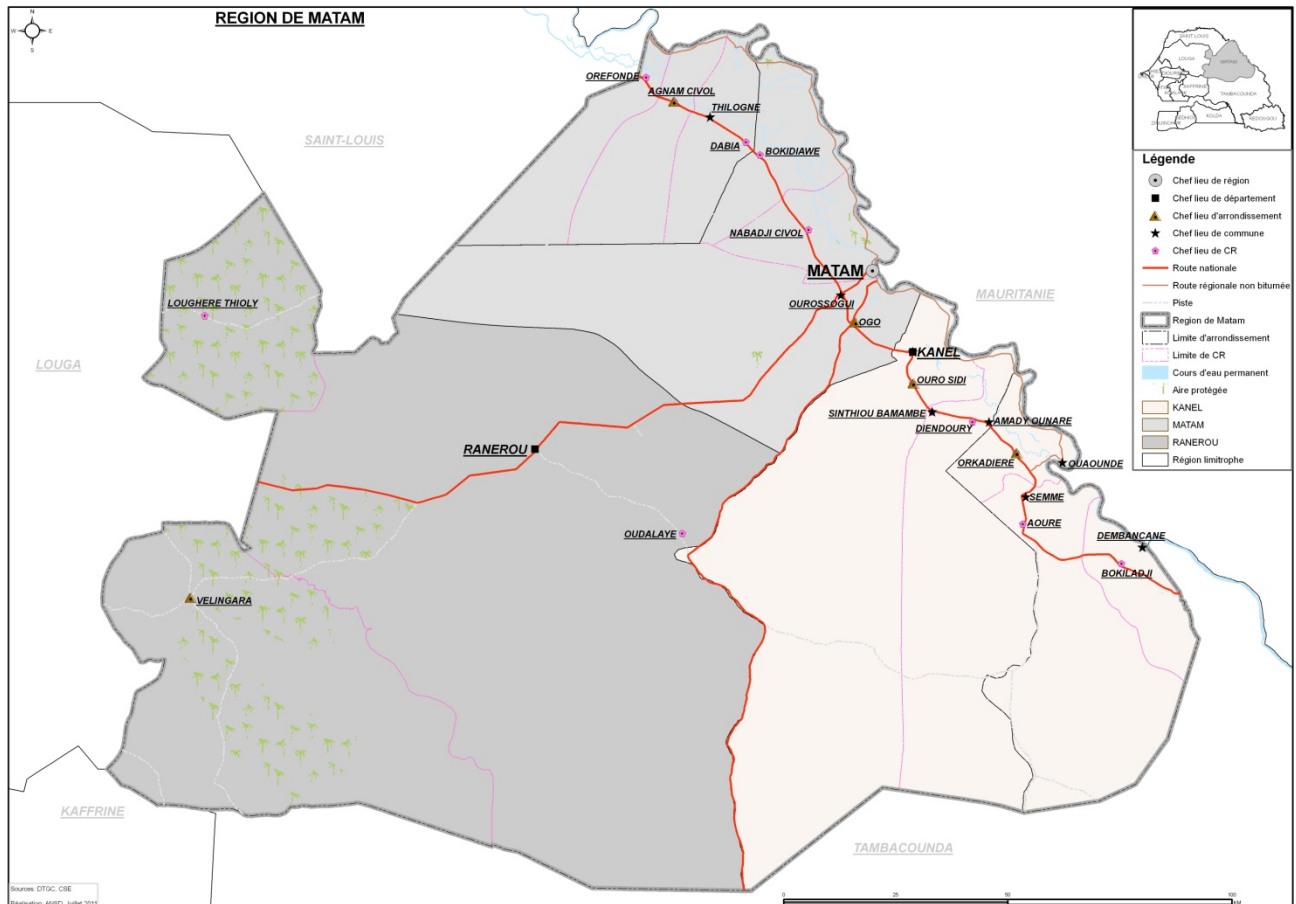
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

M
A
T
A
M

2
0
1
2

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Ndiouma	FAYE
Adjoint au Chef du Service Régional	Birane	NIANG

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM

Tél : 33 966 61 14

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE

1.1. Introduction

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). On supposera que la structure est restée quasiment identique à celle de 2002.

La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du passage.

Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs, à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, et à l'habitat.

1.2. Effectifs et accroissements

Les récentes projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région en 2012 à 573 394 habitants dont 296 206 Femmes et 277 188 Hommes. Les statistiques montrent que la région est majoritairement composée de femmes avec près de 51,7% de la population totale.

La largeur de la base de la pyramide des âges montre que la population est très jeune. La tendance de la structure reste quand même celle d'une région d'un pays sous développé avec une large base et un sommet fin témoignant de la faiblesse de l'espérance de vie.

Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam a dépassé le seuil des 500 000 habitants en 2008. Un récapitulatif des effectifs recensés dans la région et l'ex département de Matam, donne une évolution faisant passer la population de 178 640 habitants en 1976 à 573 394 habitants en 2012.

Tableau 1 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2011 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2011	2012
Population résidente	178 640*	229 188*	424 106	556 866	573 394
Taux d'accroissement en %	---	2,20	3,02	3,02	-

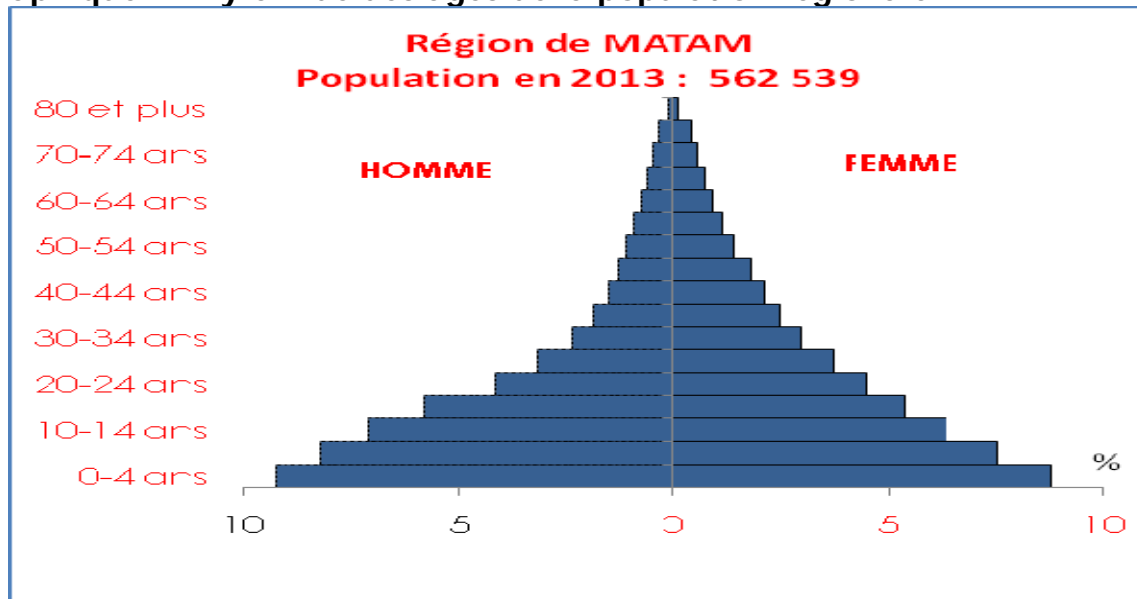
Source : RGPH de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2010.

*Population de l'ancien département de Matam

La structure par âge de la population montre que les jeunes sont encore les plus représentatifs dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est âgée de 20 ans au plus. Cela témoigne de la jeunesse de la population régionale.

Même si globalement, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans la population, on remarque qu'aux jeunes âges ce sont les garçons qui sont les plus nombreux. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays voir s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population régionale¹.



Source : Recensement général de la population et de l'habitat de 2013.

1.3. Répartition spatiale.

La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec **292 401** individus dont **152 496** femmes, ensuite vient le département de Kanel avec **221 682** individus dont **114 337** femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement **59 310** personnes dont **29 372** femmes.

Une classification selon les communes à l'intérieur du département de Matam montre que celle du chef-lieu de région enregistre le plus grand effectif avec **20 458** habitants. Les deux autres communes que sont Oourossogui et Thilogne enregistrent respectivement **18 519** et **10 932** habitants.

Dans le département de Kanel, les trois communes les plus peuplées sont celles de Kanel, Hamady Hounaré et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de **12 524** habitants, **11 241** habitants et **10 873** habitants.

¹ Les données ayant permis l'élaboration de la pyramide des âges émanent de la base du recensement général de la population et de l'habitat de 2013.

Le département de Ranérou-Ferlo ne compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaines avec **1 820** habitants.

S'agissant des Communautés Rurales, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo, dans le département de Matam, avec 66 048 habitants. La moins peuplée est celle de Lougré thioly avec 5 684 habitants ; elle se trouve dans l'arrondissement de Vélingara qui est le moins peuplé des arrondissements.

Tableau 2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe.

Nom localité	2012		
	Homme	Femme	Totale
REG. MATAM	27 7188	296 206	573 394
DEPARTEMENT KANEL	10 7345	114 337	221 682
COMMUNES	22 099	23 192	45 291
<i>Commune KANEL</i>	5 951	6 573	12 524
<i>Commune SEMME</i>	3 055	3 218	6 273
<i>Commune WAOUNDE</i>	5 106	5 767	10 873
<i>Commune DEMBANCANE</i>	2 230	2 151	4 381
<i>Commune HAMADY HOUNARE</i>	5 757	5 484	11 241
<i>Commune SINTHIOU BAMAMBE BANADJI</i>	4 383	4 492	8 875
ARRONDISSEMENT ORKADIERE	52 939	57 264	110 203
<i>CR AQURE</i>	16 325	18 039	34 364
<i>CR BOKILADJI</i>	17 364	18 591	35 955
<i>CR ORKADIERE</i>	19 250	20 634	39 884
ARRONDISSEMENT WOURO SIDY	32 306	33 880	66 186
<i>CR WOURO SIDY</i>	19 934	21 698	41 632
<i>CR NDENDORY</i>	12 372	12 182	24 554
DEPARTEMENT MATAM	13 9905	152 496	292 401
COMMUNES	25 150	24 759	49 909
<i>Commune MATAM</i>	10 221	10 237	20 458
<i>Commune OUROSSOGUI</i>	9 327	9 192	18 519
<i>Commune THILOGNE</i>	5 602	5 330	10 932
ARRONDISSEMENT AGNAM-CIVOL	33 392	36 367	69 759
<i>CR AGNAM CIVOL</i>	11 955	12 983	24 938
<i>CR DABIA</i>	12 754	13 547	26 301
<i>CR OREFONDE</i>	8 683	9 838	18 521
ARRONDISSEMENT OGO	81 363	91 370	172 733
<i>CR BOKIDIAWE</i>	31 345	34 703	66 048
<i>CR NABADJ CIVOL</i>	26 904	30 259	57 163
<i>CR OGO</i>	23 115	26 409	49 524
DEPARTEMENT RANEROU-FERLO	29 938	29 372	59 310
Commune RANEROU	908	912	1 820
ARRONDISSEMENT VELINGARA	29 030	28 461	57 491
<i>CR LOUGRETHIOLLY</i>	2 865	2 819	5 684
<i>CR OUDALAYE</i>	16 823	16 651	33 474
<i>CR VELINGARA</i>	9 343	8 992	18 335

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2012.

1.4. Urbanisation

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 105 896 habitants au 31 décembre 2012, soit une hausse de 47 612 personnes.

Le taux d'urbanisation est de plus de 16% dans toute la région et, parmi les 12 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourosogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 20 458 habitants, 18 519 habitants et 12 524 habitants.

Tableau 3 : Population des communes de la région en 2012.

DEPARTEMENT	COMMUNES	EFFECTIF
Département de Kanel	<i>Commune KANEL</i>	12 524
	<i>Commune SEMME</i>	6 273
	<i>Commune WAOUNDE</i>	10 873
	<i>Commune DEMBANCANE</i>	4 381
	<i>Commune HAMADY HOUNARE</i>	11 241
	<i>Commune SINTHIOU BAMAMBE BANADJI</i>	8 875
Département de Matam	<i>Commune MATAM</i>	20 458
	<i>Commune OUROSSOGUI</i>	18 519
	<i>Commune THILOGNE</i>	10 932
Département de Ranérou Ferlo	<i>Commune RANEROU</i>	1 820

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2012.

1.5. Habitat

Avec un taux d'urbanisation de 16,19 %, la région de Matam connaît un retard par rapport aux autres régions du pays. L'écrasante majorité des communes conservent un caractère plutôt rural qui se manifeste par l'insuffisance notoire d'infrastructures et de voiries urbaines. Cette situation contraste avec l'apparition de nouveaux besoins notamment en matière d'équipements (assainissement, logement, eau, gestion des déchets et ordures ménagères, etc.). De fait, on assiste à une urbanisation sans équipements collectifs ni offres de services urbains de base. Le statut de ces agglomérations a évolué du point de vue administratif ; leurs activités n'ont quasiment pas changé. Ce qui fait que beaucoup de jeunes ont émigré vers d'autres horizons. Cependant, il est heureux de noter que des chantiers tels que la gouvernance, la perception régionale, l'inspection régionale du travail, l'hôpital régional, le village artisanal, l'école de formation des instituteurs sont en cours de réalisation dans la ville chef lieu de région.

I.5. 1. Nature des murs des maisons de la région.

Le principal matériau utilisé en 2012 pour construire les murs des maisons du milieu rural demeure le banco à hauteur de 47,2 % contre 49% en 2006, et il en est de même pour toute la région (45,3%) contre 52% en 2006. Cet état de fait montre toujours la ruralité de l'habitat de la région.

Dans le département de Ranérou Ferlo, les constructions en brique de ciment sont rares et représentent seulement 4,8% des maisons. Par contre, les constructions en banco et en paille/tige sont fréquemment rencontrées avec des pourcentages respectifs de 25,5% et 57,1%.

Il en est de même dans le Kanel, mais à un degré moindre avec un pourcentage de construction en ciment de 42,1 %. Les constructions avec des briques en banco que l'on trouve le plus fréquemment constituent 47,6% des constructions.

C'est dans le Matam, chef lieu de région, que l'on trouve plus de constructions en brique de ciment avec un pourcentage de 45,9%.

Tableau 4 : Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire les murs du logement

Matériaux Mur de la maison	Matam %	Kanel %	Ranérou %	Urbain %	Rural %	Total %
briques en ciment	45,9	42,1	4,8	61,6	35,0	39,6
carreau	0,0	0,4	0,5	0,0	0,2	0,2
briques en banco	48,4	47,6	25,5	33,4	47,7	45,3
bois	0,1	2,8	2,2	0,2	1,4	1,2
tôle en métal	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
pisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
paille/tige	4,5	6,2	57,4	2,0	13,6	11,6
autre	0,9	0,4	6,4	1,8	1,3	1,4

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

I.5. 2. Nature des toits des maisons de la région.

En ce qui concerne les toitures, le matériau le plus fréquemment utilisé dans la région est le zinc avec 36,7% suivi par la paille ou chaume avec 29,8%. C'est seulement une proportion d'une maison sur quatre qui a un toit en ciment (25,8%).

On remarque que dans les départements de Kanel et de Matam, qui sont plus développés, c'est le zinc qui est préféré comme matériau pour toiture et de même qu'en milieu urbain. Par contre, en milieu rural et dans le département de Ranérou Ferlo, c'est la chaume ou paille qui fait office de toit le plus souvent.

En comparant, la proportion de maisons dont les murs sont en ciment et celle des maisons ayant un toit en ciment, on déduit qu'il y a une bonne partie des maisons qui sont en dur avec un toit en zinc.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire le toit du logement

Matériau utilisé	Matam %	Kanel %	Ranerou %	Urbain %	Rural %	Total %
béton/ciment	30,5	27,6	0,5	36,9	23,5	25,8
tuile/ardoise	1,7	3,7	0,7	3,0	2,1	2,2
zinc	38,9	44,3	6,9	52,4	33,4	36,7
chaume/paille	20,2	23,2	90,3	3,6	35,3	29,8
autre	8,6	0,6	0,5	3,3	5,4	5,0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

I.5. 3. Type de toilettes utilisées dans les ménages de la région.

La lecture du tableau ci-dessous montre que dans le milieu urbain, on rencontre des ménages qui ne disposent pas de toilettes (14%). Toutefois, les ménages qui en disposent sont plus représentatifs. Leur répartition selon le type de toilettes utilisé est telle que l'on a 13,6% d'entre eux qui utilisent des latrines couvertes, 17,9% des latrines ventilées améliorées et 9,2% qui se servent de toilettes avec chasse d'eau avec fosse septique. Les toilettes avec chasse d'eau avec égout sont le type le plus rare avec 1% de représentativité.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisées

Type de toilettes utilisées	Mata m	Kane l	Ranero u	Urbai n	Rura l	Tota l
chasse d'eau avec égout	1,2	0,7	0,0	1,1	0,8	0,9
chasse d'eau avec fosse septique	10,6	9,5	1,8	39,7	2,9	9,2
latrines couvertes	15,9	14,3	1,4	13,6	13,6	13,6
latrines ventilées améliorées	23,5	14,4	1,7	13,5	18,8	17,9
latrines non couvertes	21,2	24,0	4,3	16,7	20,7	20,0
cuvette/seau	1,2	1,8	0,0	3,9	0,7	1,2
chez le voisin	2,5	6,3	2,0	4,4	3,5	3,7
dans la nature	23,8	27,0	86,3	5,7	38,1	32,6
Autres	0,1	1,0	1,4	0,5	0,5	0,5

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

I.5. 4. Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région.

L'approvisionnement en eau est dominé par les robinets intérieurs avec 38,8 % des ménages qui déclarent s'en servir. Les robinets publics sont utilisés par 8,9% des ménages. Les puits non protégés sont utilisés par 25,3% des ménages.

En milieu urbain, c'est les robinets intérieurs qui sont les plus fréquemment rencontrés dans les domiciles avec un pourcentage de 64,6%, suivi des robinets publics avec 17,2%.

En milieu rural, on trouve 33,5% des ménages qui se servent de robinets intérieurs et 30,3% qui se servent de puits non protégés.

Dans les départements, c'est le robinet intérieur qui permet d'avoir de l'eau majoritairement exception faite de Ranerou où ce sont les puits non protégés qui fournissent à la majorité des ménages (56,0%) de l'eau.

Tableau 7 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau.

Source d'approvisionnement	Matam	Kanel	Ranerou	Urbain	Rural	Total
robinet intérieur	48,1	37,2	1,7	64,6	33,5	38,8
robinet public	7,8	11,9	5,9	17,2	7,2	8,9
robinet du voisin	11,0	5,1	0,6	6,4	8,1	7,8
puits protégé	8,6	9,2	2,7	7,1	8,3	8,1
puits non protégé	17,6	26,8	56,0	1,4	30,3	25,3
forage motorisé	2,4	6,1	23,1	0,4	7,3	6,1
forage à pompe manuel	2,3	2,4	2,3	0,0	2,8	2,3
service de camion citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
eau minérale / filtrée	0,2	0,0	0,0	0,8	0,0	0,1
vendeur d'eau	0,0	0,3	0,0	0,6	0,0	0,1
source / cour d'eau	1,8	0,0	6,8	0,0	2,2	1,9
autre	0,1	0,3	0,0	0,8	0,0	0,1

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

I.5. 5. Sources d'énergie pour la cuisine des ménages de la région.

L'énergie utilisée pour la cuisine est le bois de chauffe (93,1%) et cela se comprend facilement puisque la production de charbon de bois est totalement interdite, ce qui le rend coûteux et en plus, le gaz (0,6%) n'est pas accessible pour la plupart des bourses des ménages.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson.

Source d'énergie pour la cuisine	Matam	Kanel	Ranerou	Urbain	Rural	Total
charbon de bois	4,8	4,8	4,3	16,2	2,4	4,7
bois de chauffe	92,8	93,6	93,4	75,6	96,7	93,1
Gaz	1,0	0,2	0,2	3,6	0,0	0,6
Autre	0,8	0,4	0,4	3,8	0,0	0,6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

I.5. 6. Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région.

L'énergie utilisée au niveau régional pour l'éclairage est la lampe rechargeable avec 44,4% des ménages. L'énergie électrique fournie par la SENELEC est utilisée pour près de 40,4% des ménages.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage.

Source d'éclairage utilisée	Matam	Kanel	Ranerou	Urbain	Rural	Total
électricité (senelec)	54,3	31,5	1,1	72,0	33,8	40,4
lampe à gaz	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
groupe électrogène	0,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3
solaire	0,5	3,4	1,2	0,0	1,8	1,5
lampe tempête	0,4	3,1	1,0	2,9	1,0	1,3
lampe à pétrole artisanale	0,1	1,0	0,6	0,4	0,4	0,4
lampe rechargeable	38,3	52,4	50,8	14,8	50,5	44,4
bougie	0,8	1,1	0,6	1,6	0,7	0,9
bois	3,8	4,0	5,0	0,9	4,6	4,0
autre	1,2	2,3	36,5	5,9	5,9	5,9

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2010-2011), ANSD, Dakar, Sénégal

Les contraintes de l'urbanisation

Elles tournent essentiellement autour de :

- la faiblesse des moyens d'intervention du service de l'urbanisme ;
- l'intervention intempestive des autorités politiques en cas de contravention des populations ;
- l'insuffisance d'outils de gestion et de planification urbaine (excepté les communes de Matam, Ranérou, Kanel et Ourosogui) ;
- l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace ;
- l'absence de réseaux d'assainissement ;
- l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public ;
- un transport urbain peu développé et onéreux ;
- des difficultés d'extension pour certaines localités ;
- l'absence de réserve foncière pour certaines localités ;
- La faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères par les collectivités locales ;
- l'enclavement des zones de Dandé Mayo et du Ferlo ;
- la cherté des matériaux de construction ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement ;
- l'absence de promoteurs immobiliers ;
- l'absence de contrôle systématique dans la construction ;
- l'absence d'organisation et le manque d'expertise des acteurs du BTP ;
- la non-généralisation des programmes de branchements sociaux (Eau) ;
- l'absence de lotissement ou d'alignement au niveau de certains établissements humains ;
- l'inexistence de coopératives d'habitat.

Atout et potentialités de l'Urbanisme

Ils tournent autour de :

- l'Élaboration du plan directeur d'urbanisme de Ranérou ;
- l'Élaboration du plan directeur d'urbanisme du dipôle Matam – Ourosogui ;
- du Lotissement administratif d'extension Est de Thilogne ;
- du Lotissement administratif de Semmé ;
- du Lotissement administratif de Ranérou ;
- du Lotissement d'extension administratif de Matam ;
- du Lotissement administratif d'Ourosogui ;
- de la Disponibilité de matériaux locaux de construction;
- de la Propension des émigrés à investir dans le bâtiment, la forte aspiration des populations des gros villages de faire accéder leurs localités au statut de commune ;